



Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) renouvelle son conseil de surveillance

Conformément aux dispositions du II de l'article L-312-10 du Code monétaire et financier, le conseil de surveillance du FGDR est composé de douze membres et d'un censeur :

- sept membres de droit représentant les établissements de crédit qui sont les contributeurs les plus importants au mécanisme de la garantie des dépôts ;
- deux membres élus parmi les adhérents au mécanisme de la garantie des dépôts, hors membres de droit ;
- deux membres élus parmi les adhérents à la garantie des titres ;
- un membre élu parmi les adhérents à la garantie des cautions.

Le mandat du conseil de surveillance précédent est arrivé à échéance le 8 mars 2024. Le FGDR a demandé en amont à chaque membre de droit de procéder à la nomination de son représentant permanent et a organisé les élections pour la désignation des membres élus. La durée du mandat des nouveaux membres du conseil de surveillance est de quatre exercices.

1°) Les sept membres de droit du nouveau conseil de surveillance sont par ordre alphabétique :

- BNP PARIBAS ;
- BPCE (groupe) ;
- CNCM et CCM (CRÉDIT MUTUEL) ;
- CRÉDIT AGRICOLE S.A. (groupe) ;
- HSBC Continental Europe ;
- LA BANQUE POSTALE ;
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

2°) Les membres élus de la nouvelle mandature sont :

- pour le mécanisme de garantie des dépôts :
 - o ODDO BHF SCA ;
 - o RCI Banque ;
- pour le mécanisme de garantie des titres :
 - o AXA ÉPARGNE ENTREPRISE ;
 - o BOURSE DIRECT ;
- pour le mécanisme de garantie des cautions :
 - o CRÉDIT LOGEMENT.

3°) L'installation du nouveau conseil de surveillance est intervenue le 8 mars 2024. Les membres du conseil de surveillance ont procédé alors à l'élection des président et vice-président :

- M. Jérôme GRIVET, a été élu président ;
- M. Jean-Jacques SANTINI, vice-président.

Le conseil a également constitué ses deux comités spécialisés :

- **Le comité d’audit du FGDR** est présidé par M. Jean-Jacques SANTINI, et composé de MM. Benoît de la CHAPELLE BIZOT et Bertrand LUSSIGNY.
- **Le comité des nominations et rémunérations** est présidé par M. Jérôme GRIVET, et composé de Mme Isabelle FERRAND et M. Francis DONNAT.

Membres du conseil de surveillance du FGDR au 08 mars 2024	
PRÉSIDENT Jérôme GRIVET, directeur général délégué – CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
VICE-PRÉSIDENT Jean-Jacques SANTINI, conseiller exécutif du président et de la direction générale - BNP PARIBAS	
Francis DONNAT, secrétaire général - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Andrew WILD, directeur général - HSBC Continental Europe
Benoît de la CHAPELLE BIZOT, conseiller du président du directoire en charge des affaires publiques - BPCE	Bertrand LUSSIGNY, directeur de la stratégie et du M&A - LA BANQUE POSTALE
Isabelle FERRAND, directrice générale - CNCM et CCM (CRÉDIT MUTUEL)	Grégoire CHARBIT, gérant - ODDO BHF
Jean-Marc VILON, directeur général - CRÉDIT LOGEMENT	Marie-Pierre RAVOTEUR, directrice générale - AXA ÉPARGNE ENTREPRISES
Catherine NINI, président du directoire et directeur général – BOURSE DIRECT	Jean-Marc SAUGIER, directeur général délégué - RCI Banque
Censeur sans voix délibérative désigné par le ministre chargé de l’Économie Gabriel CUMENGE, sous-directeur banques et financements d’intérêt général - Direction générale du Trésor	

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a pour mission de protéger et d’indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l’épargne et la sécurité financière, le FGDR gère 4 mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres, la garantie des cautions et la garantie des services de gestion. **Au 31/12/2023, il couvre 1 173 établissements adhérents** et peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients. **Opérateur de crise bancaire au service d’une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.** Site internet FGDR : www.garantiedesdepots.fr

Contact Presse FGDR :

Camille Froissart : cfroissart@garantiedesdepots.fr
Sylvie Godron-de Maintenant :
sgodron@garantiedesdepots.fr
Mobile : + 33 (0)6 71 31 21 22

Agence Clai :

Matthieu Meunier : matthieu.meunier@clai2.com ou fgdr@clai2.com
Mobile : +33 (0) 6 26 59 49 05
Stephanie.barre-lesauvage@clai2.com
Mobile : +33 (0)6 42 58 95 25